

COMMUNAUTE DE COMMUNES MONTS D'ARREE COMMUNAUTE

COMPTE-RENDU, PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 03 AVRIL 2018 A LOQUEFFRET

Étaient présents (28) :

BERRIEN : Paul QUEMENER, Catherine MIGNOT-JAOUEN (arrivés à 18h25)

BOLAZEC : Coralie JEZEQUEL

BOTMEUR : Éric PRIGENT

BRASPARTS : Jean-Pierre BROUSTAL, Yvonne QUIMERC'H (arrivée à 18h45), Josiane GUINVARC'H, Joseph SIMON

BRENNILIS : Alexis MANAC'H, Marie-Noëlle JAFFRE

HUELGOAT : Dominique CONNAN, Jean-Pierre SALAÛN, Benoît MICHEL, Isabelle NICOLAS, Eric BLANCHARD

LA FEUILLEE : Régis LE GOFF

LOCMARIA-BERRIEN : Alain LE CAM

LOPEREC : Jean-Yves CRENN, François LELUYER, Jean-Pierre LE BIHAN

LOQUEFFRET : Alain HAMON, Marcel SALAÛN

PLOUYE : Marcel LE GUERN, Jean-Michel SCOUARNEC

SAINT-RIVOAL : Yves Claude GUILLOU

SCRIGNAC : Georges MORVAN, Jean LE GAC, Corinne NICOLE

Procurations : Marie-Pierre COANT a donné pouvoir à Paul QUEMENER, Hubert LE LANN a donné pouvoir à Catherine MIGNOT-JAOUEN, Gérard RANNOU a donné pouvoir à Régis LE GOFF, Geneviève LE MAT a donné pouvoir à Jean-Michel SCOUARNEC

Suppléant présent : Jean-Yves JACQ

Suppléants excusés : Gérard GUEN, Odile COCHENNEC

Trésorerie de Carhaix : Thierry ROLLAND, trésorier

Secrétaire de séance : Coralie JEZEQUEL

Ordre du jour :

- ➔ Comptes de gestion 2017
- ➔ Comptes administratifs 2017
- ➔ Affectations des résultats 2017
- ➔ Vote des taux de fiscalité 2018
- ➔ Budgets primitifs 2018
- ➔ Questions diverses

Préambule

Le Maire de Saint-Rivoal, Yves Claude GUILLOU, souhaite la bienvenue à l'assemblée.

Comme l'année passée le conseil se retrouve pour le vote du budget à Saint-Rivoal.

Le commerce relais a rouvert ses portes le 23 mars après une fermeture d'un peu plus de 4mois.

Les travaux de rénovation de l'école seront bientôt terminés il y a aura une inauguration sans doute au mois de mai.

La séance est ouverte à 18 heures 15.

Approbation des comptes de gestion 2017 – budget principal et budgets annexes

Le président donne la parole à M. Thierry ROLLAND qui présente les comptes de gestions de l'année 2017.

Considérant que l'exécution des dépenses et recettes relatives à l'exercice 2017 réalisés par le trésorier est conforme aux comptes administratifs (principaux et annexes) de la collectivité,

Le président propose à l'assemblée d'approuver les comptes de gestion du trésorier du budget principal et des budgets annexes pour l'année 2017 dont les écritures sont conformes aux comptes administratifs de la collectivité.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, **approuve** à l'unanimité les comptes de gestion du trésorier pour l'exercice 2017.

Vote des comptes administratifs 2017 – budget principal et budgets annexes

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant que M. Benoît MICHEL, 1^{er} vice-président, a été désigné pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif,

Considérant que M. Eric PRIGENT, Président, s'est retiré pour laisser la présidence à Benoît MICHEL, 1^{er} vice-président pour le vote du compte administratif,

Le conseil communautaire, vote les comptes administratifs de l'exercice 2017 et arrête ainsi les comptes

Budget principal :

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT
	REALISE	RESTE A REALISER	REALISE
DEPENSES	357 732,39 €	571 305,89 €	3 144 386,58 €
RECETTES	939 390,53 €	158 000,00 €	3 414 416,54 €
RESULTAT	581 658,14 €	-413 305,89 €	270 029,96 €

Budget annexe services communes voirie :

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT
	REALISE	RESTE A REALISER	REALISE
DEPENSES	171 195,50 €	56 911,12 €	191 393,17 €
RECETTES	238 634,60 €		199 003,73 €
RESULTAT	67 439,10 €	-56 911,12 €	7 610,56 €

Budget annexe déchets ménagers :

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT
	REALISE	RESTE A REALISER	REALISE
DEPENSES	41 180,32 €	15 365,46 €	905 751,45 €
RECETTES	8 459,40 €		963 434,71 €
RESULTAT	-32 720,92 €	-15 365,46 €	57 683,26 €

Budget annexe chalets gîte d'étape :

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT
	REALISE	RESTE A REALISER	REALISE
DEPENSES	18 611,69 €		37 706,37 €
RECETTES	11 598,22 €		38 528,34 €
RESULTAT	-7 013,47 €		821,97 €

Budget annexe atelier Pitrey :

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT
	REALISE	RESTE A REALISER	REALISE
DEPENSES	19 460,89 €		3 231,79 €
RECETTES	0 €		22 692,72 €
RESULTAT	-19 460,89 €		19 460,93 €

Budget annexe tourisme :

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT
	REALISE	RESTE A REALISER	REALISE
DEPENSES	0 €		115 135,11 €
RECETTES	0 €		120 709,95 €
RESULTAT			5 574,84 €

Adopté à 29 voix pour et 1 abstention (Corinne NICOLE)

Affectation des résultats 2017 –budget principal et budgets annexes

Budget principal

Résultat de fonctionnement N-1	
A Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	+ 270 029,96
B Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif N-1 précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	+ 423 078,38
C/ Résultat à affecter = A + B (hors restes à réaliser) (Si C est négatif, report du déficit de la ligne 002 ci-dessous)	+ 693 108,34
D Solde d'exécution d'investissement N-1 (précédé de + ou -) D 001 (besoin de financement) R 001 (excédent de financement)	+ 304 318,12
E Solde des restes à réaliser d'investissement N-1 Besoin de financement Excédent de financement	- 413 305,89
Besoin de financement = F = D + E	108 987,77
DEFICIT REPORTE D 002	

Budget annexe services communs voirie

Résultat de fonctionnement N-1	
A Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	+ 7 610,56
B Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif N-1 précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	+ 57 499,16
C/ Résultat à affecter = A + B (hors restes à réaliser) (Si C est négatif, report du déficit de la ligne 002 ci-dessous)	+ 65 109,72
D Solde d'exécution d'investissement N-1 (précédé de + ou -) D 001 (besoin de financement) R 001 (excédent de financement)	+ 16 719,92
E Solde des restes à réaliser d'investissement N-1 Besoin de financement Excédent de financement	- 56 911,12
Besoin de financement = F = D + E	40 191,20
DEFICIT REPORTE D 002	

Budget annexe déchets ménagers

Résultat de fonctionnement N-1	
A Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	+ 57 683,26
B Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif N-1 précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	+ 95 121,41
C/ Résultat à affecter = A + B (hors restes à réaliser) (Si C est négatif, report du déficit de la ligne 002 ci-dessous)	+ 152 804,67
D Solde d'exécution d'investissement N-1 (précédé de + ou -)	
D 001 (besoin de financement)	- 26 004,56
R 001 (excédent de financement)	
E Solde des restes à réaliser d'investissement N-1	
Besoin de financement	-15 365,46
Excédent de financement	
Besoin de financement = F = D + E	- 41 370 ,02
DEFICIT REPORTE D 002	

Budget annexe chalets gîte d'étape

Résultat de fonctionnement N-1	
A Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	+ 821,97
B Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif N-1 précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	+ 2.651,31
C/ Résultat à affecter = A + B (hors restes à réaliser) (Si C est négatif, report du déficit de la ligne 002 ci-dessous)	+ 3 473,28
D Solde d'exécution d'investissement N-1 (précédé de + ou -)	
D 001 (besoin de financement)	- 6 731,22
R 001 (excédent de financement)	
E Solde des restes à réaliser d'investissement N-1	
Besoin de financement	0
Excédent de financement	
Besoin de financement = F = D + E	6 731,22
DEFICIT REPORTE D 002	

Budget annexe Pitrey

Résultat de fonctionnement N-1	
A Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	+ 19 460,93
B Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif N-1 précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	+ 13 061,02
C/ Résultat à affecter = A + B (hors restes à réaliser) (Si C est négatif, report du déficit de la ligne 002 ci-dessous)	+ 32 521,95
D Solde d'exécution d'investissement N-1 (précédé de + ou -)	
D 001 (besoin de financement)	-16 435,28
R 001 (excédent de financement)	
E Solde des restes à réaliser d'investissement N-1	
Besoin de financement	0
Excédent de financement	
Besoin de financement = F = D + E	16 435,28
DEFICIT REPORTE D 002	

Budget annexe tourisme

Résultat de fonctionnement N-1	
A Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	+ 5 574,84
B Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif N-1 précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	0
C/ Résultat à affecter = A + B (hors restes à réaliser) (Si C est négatif, report du déficit de la ligne 002 ci-dessous)	+ 5 574,84
D Solde d'exécution d'investissement N-1 (précédé de + ou -) D 001 (besoin de financement) R 001 (excédent de financement)	0
E Solde des restes à réaliser d'investissement N-1 Besoin de financement Excédent de financement	0
Besoin de financement = F = D + E	0
DEFICIT REPORTE D 002	

Adoptés à l'unanimité des membres présents

Vote des taux de fiscalité 2018

Vu le projet de budget pour l'année 2018,

Considérant qu'il convient de fixer les taux d'imposition pour l'année 2018,

Il est proposé que les taux de taxes directes locales pour l'année 2018 soit :

Taux CFE : **20,35 %**

Taux T.H. : **9,93 %**

Taux T.F.N.B. : **2,23 %**

Taux T.F.B. : **0 %**

Adopté à l'unanimité des membres présents

Vote des budgets primitifs 2018 – budgets annexes

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant le projet de budgets primitifs de l'exercice 2018 des budgets annexes présenté par le Président

Le conseil communautaire, est appelé à voter les budgets primitifs annexes ci-après

- Au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,
- Au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement

Les budgets annexes sont équilibrés en recettes et dépenses aux montants de

Budget annexe services communs voirie :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	274 918.52 €	627 119.43 €
RECETTES	274 918,52 €	627 119,43 €

Budget annexe déchets ménagers :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	1.015 434,65 €	337 280,42 €
RECETTES	1.015 434,65 €	337 280,42 €

Budget annexe chalets et gîte d'étape:

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	50 516,24 €	30 571,50 €
RECETTES	50 516,24 €	30 571,50 €

Budget annexe atelier Pitrey :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	27 789,53 €	42 268,87 €
RECETTES	27 789,53 €	42 268,87 €

Budget annexe tourisme :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	132 774,84 €	2 200 €
RECETTES	132 774,84 €	2 200 €

Adopté à l'unanimité des membres présents

Pour faire suite à la demande de certains conseillers communautaire, Le réalisé du budget chalets gîte sera transmis avec le détail des affectations par service en annexe du compte-rendu.

Actuellement, l'ensemble des salaires des agents est mandaté sur le budget principal, ceci avait été décidé au moment de la fusion par nécessité car certains budgets annexes n'avaient aucune trésorerie.

Aujourd'hui, un calcul du temps de travail des agents intervenants pour les activités des budgets annexes permet d'évaluer un montant de reversement du budget annexe concerné au budget principal.

Certains élus demandent que les salaires soient réglés directement par l'intermédiaire des budgets annexes (déchets ménagers, voirie, tourisme, chalets-gîte). Sous réserve de possibilités de trésorerie de ces budgets cela sera mis en place à compter de 2019.

Vote budget primitif 2018 – budget principal

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant le projet de budget primitif de l'exercice 2018 du budget présenté par le Président

Le conseil communautaire, est appelé à voter le budget primitif ci-après

- Au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,
- Au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement

Le budget principal est équilibré en recettes et dépenses aux montants de

Budget principal :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	3.897.933,67 €	1.289.840,91 €
RECETTES	3.897.933,67 €	1.289.840,91 €

Le vote à bulletin secret est demandé par 10 conseillers communautaires dont un ayant 1 procuration (Alexis MANAC'H, Marie-Noëlle JAFFRE, Isabelle NICOLAS, Jean-Yves CRENN, Jean-Pierre LE BIHAN, François LE LUYER, Marcel SALAÜN, Alain HAMON, Marcel LE GUERN, Jean-Michel SCOUARNEC) représentant un tiers des membres présents.

Il est donc procédé au vote à bulletin secret.

A l'issue du vote le budget est **adopté** par 18 voix pour, 3 contre et 11 abstentions (bulletins blancs).

A la demande de Marie-Noëlle Jaffré, les tarifs de l'ALSH appliqués à compter du 01 avril 2018 sont joints en annexe au compte-rendu. Comme par le passé avant la fusion de la communauté de communes du Yeun Elez, les tarifs ne sont pas délibérés par la communauté de communes car elle ne facture pas aux familles directement, ce sont les communes de Berrien et Huelgoat ou l'association EPAL qui facturent aux familles et qui fixent les tarifs. Ceux-ci sont communs à l'ensemble du territoire depuis le 01 avril 2018.

Isabelle Nicolas s'interroge sur le financement du reste à charge pour les activités enfance, jeunesse assurées par les communes de Berrien et d'Huelgoat. Le président lui précise que la commission locale d'évaluation des charges transférées doit délibérer avant le 30 septembre pour évaluer le montant de cette prise en charge.

Le soutien financier que pouvait apporter la CC des Monts d'Arrée aux communes de Berrien et Huelgoat pour ces activités jusqu'en 2016 sera versé cette année pour le fonctionnement de l'année 2017 au vu des comptes présentés.

La séance se termine à 20h40